



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 25 février 2022



RETENUE DE TRAPAN

La Société du Canal de Provence décale la vidange réglementaire

Un contexte de sécheresse pris en compte



« Compte tenu de l'état de certaines ressources locales, la préfecture du VAR a pris des arrêtés sécheresse visant à réduire les consommations d'eau sur le territoire. Dans ce contexte, en coordination avec les élus locaux et régionaux et les services de l'Etat, la Société du Canal de Provence a pris la décision de décaler la vidange réglementaire de la retenue de Trapan, ouvrage de la concession régionale, située sur la commune de Bormes-les-Mimosas. Cette obligation réglementaire nécessaire pour inspecter les ouvrages du barrage sera effectuée lorsque les conditions climatiques seront plus favorables. »

En savoir plus sur la SCP



Depuis plus de 60 ans, la SCP est au service et à l'écoute des territoires et de leurs acteurs pour leur proposer des solutions et des infrastructures adaptées au changement climatique dans le domaine de l'eau et des énergies renouvelables. En tant que concessionnaire de la Région Sud, elle gère le patrimoine hydraulique régional exceptionnel du canal de Provence et mobilise principalement l'eau du Verdon pour l'acheminer et la distribuer sur l'ensemble du territoire provençal. Elle alimente en eau brute, partiellement ou en totalité, 2 millions d'habitants, soit 40 % de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1 700 entreprises, 165 communes, 6 000 exploitations agricoles et 2 000 poteaux et postes incendie. La SCP s'investit en région provençale pour sécuriser et économiser la ressource en eau, tout en assurant le service de l'eau pour tous les usages (industriels, ruraux et urbains).

Elle innove et déploie des solutions originales au niveau régional qu'elle peut ensuite transposer au niveau national et à l'international, où elle développe aussi ses activités. Partenaire actif d'un écosystème riche, la Société privilégie une approche collective pour répondre de manière efficiente aux nouveaux enjeux et faciliter les transitions. Elle multiplie aussi les synergies avec ses partenaires, afin d'inclure dans ses projets les hautes technologies, le digital et le développement des énergies renouvelables.

Contacts presse



> Isabelle GIROUSSE, Directrice de la communication, Société du Canal de Provence
06 07 45 16 27 isabelle.girousse@canal-de-provence.com